Rapport de la CNIL : haro sur les réseaux

Par ***admin***
Créé le ***09/07/1999 - 23:00***

Rapport de la CNIL : haro sur les réseaux

Vendredi, 09/07/1999 - 22:00 0 commentaire

- Diminuer la police
- Augmenter la police
- Imprimer
- Version PDF
-
- Tweeter
-
-

0 avis :

zoom

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est préoccupée par le développement des réseaux internationaux et des systèmes d'interconnexions informatiques. " Les fichiers les plus importants ne sont plus aujourd'hui ceux de l'Etat ou des administrations. A l'heure des mégabases de données et d'internet, un marché de l'information nominative est né qui suscite de nouvelles inquiétudes ", a expliqué Michel Gentot, président de la CNIL. Le rapport de 400 pages, rendu public hier, souligne par exemple que 82 % des sites internet déclarés à la CNIL diffusent des données personnelles, relatives à leurs membres ou à des personnes extérieures. La commission a également analysé les conséquences du commerce électronique : 25 % des sites déclarés prennent des commandes avec paiement électronique en ligne, et 20 % de ces transactions sont dépourvues de système de sécurisation des données. Une nouvelle loi est actuellement à l'étude, sur la base d'une directive européenne d'octobre 1995. Elle pourrait être présentée au parlement courant 2000. Michel Gentot a souligné la transformation de la problématique des atteintes à la vie privée. " La constitution d'un fichier résultait jadis d'une volonté. Aujourd'hui, nous pouvons être fichés par le seul fait de la technologie ", a précisé le président, évoquant les traces informatiques qui constituent autant de "gisements de données".

Le Progrès : http://www.leprogres.fr/infodujour/France_Monde

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- Tweeter
-

- **Nombre de consultations :** 92
- **Publié dans :** Informatique
- **Partager :**
  - Facebook
  - Viadeo
  - Twitter
  - Wikio

Informatique

URL source: https://www.rtflash.fr/rapport-cnil-haro-sur-reseaux/article